

Paudex, le 19 juin 2009

USPI INFO n° 18/2009**Politique: le Conseil fédéral favorable à la suppression de l'imposition de la valeur locative**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Comme vous l'avez peut-être appris par voie de presse, le Conseil fédéral mettra cet automne en consultation un projet de suppression de l'imposition de la valeur locative pour tous les propriétaires et de suppression, en contrepartie, des déductions actuelles sauf deux exceptions:

- les intérêts hypothécaires pour le premier logement acquis seraient déductibles pendant une période limitée;
- le coût des mesures d'économie de l'énergie et des mesures de protection de l'environnement d'une grande qualité serait également déductible.

Que faut-il entendre par "premier logement acquis"? Et par "période limitée"? Et par mesures "d'une grande qualité"? Comment le projet sera-t-il aménagé pour éviter une diminution du produit de l'impôt fédéral direct et, dans certains cas, des diminutions de recettes importantes pour les cantons où se trouvent de nombreuses résidences secondaires? Pour l'heure, nous n'en savons pas plus et il s'agit d'attendre la sortie de l'avant-projet cet automne.

Signalons encore que cette démarche du Conseil fédéral constitue sa réponse à l'initiative populaire du HEV "Sécurité du logement à la retraite", qui veut donner le droit aux rentiers de ne plus payer l'impôt sur la valeur locative. En contrepartie, ils ne pourraient plus déduire les intérêts passifs liés à la propriété de leur logement. D'après l'initiative, les frais d'entretien seraient cependant déductibles jusqu'à concurrence de 4'000 francs par an et le coût des mesures en faveur de l'économie de l'énergie, de la protection de l'environnement et de la protection des monuments historiques resterait déductible. Le Conseil fédéral est opposé à cette initiative, qui créerait de son point de vue une inégalité de traitement entre rentiers et autres catégories de propriétaires et compliquerait inutilement la fiscalité.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire



Olivier Rau